

# Villars-les-Dombes | Numérique Fibre optique : à Villars, de vastes zones deviendront éligibles dès le 31 juillet



Photo : Danielle Ginon

Mardi 2 juillet, lors d'une réunion publique, Walter Martin, président du SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) et Myriam Pauget, chargée de mission, en présence du maire, Pierre Larrieu, ont présenté le projet Liaison internet de l'Ain (Li@in), le réseau public fibre optique des communes de l'Ain.

La fibre optique, de l'épaisseur d'un cheveu, permet de transporter des données à la vitesse de la lumière. Comment l'obtenir ? Il faut effectuer le test d'éligibilité, le résultat est immédiat. Si l'on est en zone couverte par la fibre, contacter un FAI (Fournisseur d'accès immédiat) partenaire du réseau Li@in et souscrire un abonnement. Suivront les travaux de raccordement et les branchements internes entre la box et les équipements.

De nombreux Villardois attendent avec impatience l'arrivée du très haut débit. Les zones non couvertes dans l'immédiat sont dans le centre-ville, où l'ADSL fonctionne bien. À Villars, les études se poursuivent. « À compter du 31 juillet 2019, de vastes zones deviendront éligibles », rassurent les intervenants.